

VIE DE LA COOPÉRATIVE

Le Conseil d'Administration, en date du 24 février, a décidé de nommer Mme Catherine Mathieu au poste de directeur de la Coopérative, auparavant responsable du service technique et développement. L'ensemble du personnel s'associe à la nouvelle directrice, pour vous apporter les services que vous souhaitez.

*Pour le Conseil d'Administration,
Le Président François Toulis.*

(veuillez conserver la liste des contacts ci-dessous)

CENTRE		NOM	Contact au :
CASSAGNABERE	accueil, achats	Chantal LOMBARDI	05.61.98.90.95
		Patrick DUPRAT	06.25.90.47.21
		Jean-Paul MATHIEU	06.25.90.39.06
		Guillaume PONS	06.76.94.31.50
		Yves SOUM	06.86.37.24.10
PAMIER	accueil	Muriel BOYE	05.34.01.32.00
	achats, bordereaux d'apport	Françoise GALY	05.34.01.32.14
	ventes, prêt valeur ajoutée	Séverine GAROZ	05.34.01.32.15
	paiements, comptes adhérents	Colette CHABE	05.34.01.32.17
		Yvan CASTAING	06.88.38.15.75
	transport animaux	Jean-Paul CHABE	06.86.37.24.34
		Daniel FOURGUET	06.82.87.96.27
		Alain GALY	06.86.37.24.35
		Christophe GARAUD	06.08.36.32.84
		Alexandre GRANGER	06.86.37.24.31
		Viviane JURADO	06.83.69.40.11
		François PELOFFI	06.29.15.29.11
		approvisionnement matériel et produits d'élevage	J.-François PONCHON
SOUAL	accueil, achats	J.-François USSE	06.86.37.24.33
		Patricia VIALLELLE	05.63.75.44.11
		J.-Bernard BRUNET	06.86.37.24.12
		Francis DELERIS	06.27.52.10.79
		Jacky DIEUZE	06.86.37.24.16
		Pascal DUFOUR	06.86.37.24.17
		Daniel ZAPATER	06.86.37.24.19

ELEVAGES GASCONS :

Page 2 : Le croisement terminal pour améliorer la conformation des broustards issus de mères gasconnes

2 adhérents témoignent : «Une stratégie payante pour Laurent MAugard» éleveur à Espezel (Aude) «Essai concluant pour Sonia Ledenmat» éleveur à Montfort sur Boulzane (Aude)

Page 3 : Des adhérents répondent à la demande du marché en repoussant leurs veaux et présentent leurs résultats

Albert Sicre, éleveur à Roquefixade, Michel Lagarde, éleveur à Siguer, tous deux dans les Pyrénées Ariégeoises. ■

MODALITES DE L'AIDE A L'IA

La Coopérative versera l'aide en fin de la campagne 2009-2010, aux éleveurs adhérents de l'Organisation de Producteurs, pour un minimum de 4 femelles mises à la reproduction.

L'aide versée proviendra d'une enveloppe approvisionnée à part égale par la Coopérative et COPELSO :

- Aide par femelle allaitante inséminée de 10€ pour les éleveurs non-utilisateurs qui démarreront l'insémination dans cette campagne (éleveurs n'ayant pratiqué aucune insémination au cours des 3 dernières campagnes)
- Aide par femelle inséminée de 5€ pour les éleveurs qui augmenteront leur nombre d'inséminations dans cette campagne (le gain sera calculé par Coopelso sur le nombre de femelles inséminées le plus élevé au cours des 3 campagnes précédentes) ■

JOURNEE TECHNIQUE ADHERENTS LIMOUSINS DU TARN

Vous êtes cordialement invités à une « **journée technique sur la filière jeune bovins limousins**» à la **Chambre d'Agriculture d'Albi** le **19 mars 2010 à partir de 9h 30**

Cette journée organisée par la Coopérative dans le cadre de notre partenariat commercial avec Bigard, sera présidée par le Président François Toulis et la Vice-Présidente du Tarn Nelly Astié

Nous vous attendons nombreux, Veuillez vous inscrire au plus tard le 16 mars (réservation du repas)

auprès de Patricia Viallele à Soual au 05 63 75 44 11 ■



INFORMATION ELEVEURS DE LA HAUTE GARONNE

En partenariat avec les Organisations de Producteurs et COPELSO, la Chambre d'Agriculture de la Haute Garonne et ses services Elevage et Bovins Croissance vous invitent à une **réunion filière bovins viande le 19 mars à la salle des fêtes de LILHAC**. Renseignement et invitation : la Chambre d'Agriculture. ■

CONSEILS POUR LE CROISEMENT CHAROLAIS :

point de vue du technicien
Jean François USSE

Dans de nombreux troupeaux gascons, une partie des vaches mérite d'être accouplée en croisement avec du charolais. Les produits représentent une source de valorisation non négligeable. L'idéal consiste à retenir des taureaux charolais adaptés à ses propres objectifs de production et qui permettent d'assurer des vêlages sans difficultés.

Le croisement est préconisé soit, à 100% sur le troupeau avec achat du renouvellement de femelles gasconnes, soit à 50% sur le troupeau avec un tri des meilleures mères à caractère maternel pour les accouplements avec des taureaux gascons. Cette dernière préconisation est à conseiller pour les troupeaux de plus de 60 vaches mères.

Important :

- Aucune génisse croisée de doit être gardée pour le renouvellement du troupeau
- Le renouvellement des femelles dans le cas de croisement à 100% doit être de qualité en privilégiant la valeur laitière et la largeur du bassin
- Le choix du taureau charolais est important : privilégier une bonne facilité de naissance et de bonnes qualités bouchères. ■



Laurent Maugard et Jean-François Usse : «Avec un croisé charolais, on peut espérer une plus value de 10% au moins par rapport à un pur.»

CROISEMENT CHAROLAIS SUR FEMELLES GASCONNES

Une stratégie payante pour Laurent Maugard

A la tête d'un troupeau de 65 mères gasconnes, Laurent Maugard conduit une partie de son cheptel en race pure et réserve les vaches les moins intéressantes aux charolais d'insémination.

A Espezel (plateau de Sault - Aude), la race gasconne a trouvé un environnement et des éleveurs favorables à son expansion. Laurent Maugard, installé depuis 1997, explique ses choix d'élevage : «Depuis 7 ans, j'insémine les meilleures vaches avec des taureaux gascons pour améliorer le niveau génétique de mon troupeau. Je réserve une quinzaine de vaches aux taureaux charolais. L'intérêt est de ne pas avoir dans le troupeau de filles de certaines vaches, donc d'augmenter ainsi le progrès génétique et de valoriser au mieux les veaux par le croisement charolais. En utilisant des taureaux charolais d'insémination qui sont testés sur descendance, il n'y a pas de surprise : pas de problème au vêlage, des veaux plus lourds à la vente et bien mieux conformés. Au final, ça passe très bien avec du charolais. Les veaux d'insémination sont plus jolis que ceux de mon taureau. J'apprécie beaucoup les veaux du taureau SOUCI ; ils sont luisants et bien conformés.»

Jean-François Usse, technicien à Synergie en charge de l'activité gasconne, confirme : «L'intérêt du croisement avec des taureaux charolais d'insémination est évident. La gasconne est une mère à veau exceptionnelle. Le charolais amène le développement musculaire. Avec l'IA, les résultats sont sécurisés par le testage. Ces veaux croisés présentent une plus value grâce au

pois supérieurs à la vente et à la meilleure conformation bouchère. En moyenne, chez Laurent Maugard, un croisé est valorisé de 50 à 80 euros supplémentaires par rapport à un gascon pur. Sur un lot d'une dizaine de veaux, ce n'est pas négligeable. Et en plus, c'est du net, car il n'y a pas de frais supplémentaires.»

Essai concluant pour Sonia Ledenmat
Sonia Ledenmat élève 45 gasconnes. Chaque année, une trentaine d'IA sont réalisées. En 2009, elle a décidé d'inséminer avec du charolais une dizaine de vaches.






L'élevage de Sonia Ledenmat est situé à Montfort sur Boulzane, dans les Pyrénées audoises à 900 m d'altitude. L'éleveur utilise l'IA en race pure depuis toujours pour améliorer le niveau génétique de ses vaches. Sonia poursuit : «Cela fait plusieurs années que nous avons déjà pensé au croisement. J'en ai parlé au technicien de Synergie qui m'a encouragée pour améliorer la qualité des veaux. Alain Roussel, notre inséminateur, nous a proposé des taureaux charolais qui faisaient petit à la naissance. Mon idée était d'inséminer en gascon les meilleures vaches et de mettre un charolais sur les moins intéressantes. J'ai actuellement 8 veaux croisés charolais d'IA et les résultats sont visibles. Les veaux sont nés facilement avec des taureaux comme TITUS et SOUCI. Ils poussent vite et sont bien conformés. Sans l'IA, je n'aurai certainement pas fait de croisement. Avec l'IA, on a la régularité et la sécurité. Les taureaux sont testés donc connus. On choisit un taureau en rapport avec la vache à inséminer. Je regarde la facilité de naissance, la conformation et la finesse d'os. Avec un taureau dans le troupeau, c'est la loterie sur les vêlages et pour la qualité des veaux.»

Légende photo ledenmat.jpg : Sonia Ledenmat et Sarah «Les croisés charolais d'IA ont une bonne valeur en mâle comme en femelle. Quand il y a un bon veau, c'est toujours plus facile à vendre.» ■



CROISEMENT CHAROLAIS 100% GAGNANT

Exemple de taureaux charolais d'insémination

								
AUTOMNE			ARDENT			TITUS		
Père : Suzerain GPM : Luteur			Père : Suzerain GPM : Luteur			Père : Monzy GPM : Barnabé		
Facilité de naissance	Muscularité précoce	Finesse d'os	Facilité de naissance	Muscularité précoce	Finesse d'os	Facilité de naissance	Muscularité précoce	Finesse d'os
116	114	112	114	117	107	121	117	112
AUTOMNE peut s'utiliser sans restriction en raison de ses facilités de naissance.			ARDENT c'est la garantie de naissances faciles avec une bonne conformation			Des vêlages sécurisés et la qualité au rendez-vous		

DES ADHÉRENTS GASCONS RÉPONDENT À LA DEMANDE DU MARCHÉ EN REPOUSSANT LEURS VEAUX

Chez Albert Sicre

Il y a 1 an, nous vous faisons part du témoignage de Mr Albert Sicre du Gaec de Plantaurel. Eleveur gascon à Roquefixade en Ariège, il avait repoussé ses broutards à la descente des estives, en pleine crise FCO. En septembre dernier, content de l'expérience de 2008, Albert Sicre a complété un lot de ses broutards, par un lot de broutards croisés fournis par la coopérative (aubracs charolais, gascons charolais). Albert Sicre nous a fait part de sa satisfaction «*Les résultats sont cette année encore à la hauteur des espérances*».

Chez Michel Lagarde

Michel Lagarde est cogérant du Gaec de Vicdessos avec Claudine

sa femme, et Jackie sa belle mère. L'exploitation se situe en montagne ariégeoise, à Siguer, à 600 m d'altitude.

Ils conduisent tous trois, un troupeau de 142 mères gasconnes, avec des vêlages d'hiver en stabulation et la montée en estive début mai.

Les veaux passent ainsi une grande partie de leur vie en montagne, d'où ils redescendent fin septembre, en vue du sevrage et de leur vente. Un système de production de broutards jeunes destinés à un marché italien qui, aujourd'hui, demande des veaux démarrés et alourdis.

Soucieux d'un manque de valorisation de ses broutards maigres, et dans un contexte de vaccination FCO, le Gaec a pour la première fois sevré

un lot pour tenter l'expérience de la repousse.

Le 01 octobre dernier, à la descente d'estive, Michel Lagarde a sevré un lot de 25 broutards mâles. Ce lot a été logé dans la stabulation habituellement destinée aux vaches et aux génisses de renouvellement, mais vide à cette période de l'année, avec pour seul aménagement, un nourrisseur pour l'aliment complet, et des râteliers pour la paille à volonté.

Michel Lagarde nous a fait part de sa première expérience : «*En fait, c'est plus difficile de faire naître les veaux que de les repousser, j'ai bien l'intention de renouveler cette expérience cette année, d'autant plus que j'aurai un plus grand nombre de veaux croisés charolais*». ■

RESULTATS TECHNIQUES

GAEC DE PLANTAUREL	2009
nombre de broutards (moitié achat)	48 mâles
poids entrée	253 kg
poids sortie	402 kg
durée	96 j
croît	149 kg
GMQ	1557 g
consommation d'aliments	631 kg
indice de consommation	4.22
valorisation du broutard	à 724 € pour 253 kg soit un résultat net par veau de 93 euros

GAEC DE VICDESSOS	2009
nombre de broutards	25
poids entrée	215 kg
poids sortie	295 kg
durée	61 j
croît	80 kg
GMQ	1311 g
consommation d'aliments	300 kg
indice de consommation	3.75
valorisation du broutard	à 590 € pour 215 kg
prix de vente estimé entrée	500 €

Anticipez la vaccination des broustards : nous vous rappelons les délais pour l'exportation Italie, vaccination jour J + 21 Jours +/- 2 Jours + 30 Jours.

Afin d'optimiser le coût du ramassage : nous vous rappelons l'importance de préparer les animaux et les passeports pour l'heure de ramassage indiquée par le chauffeur.

- Sachez que la coopérative ne chargera plus aucun animal, si celui-ci n'est pas identifié correctement. Celle-ci est conforme, si sur chaque oreille de l'animal est apposée une marque auriculaire agréée ; le numéro national d'identification figurant sur le passeport correspond à celui figurant sur les marques auriculaires de cet animal ; le sexe de l'animal figurant sur le passeport doit être également contrôlé.
- Sachez que la coopérative ne chargera plus aucun animal, si celui-ci n'est pas valablement vacciné : renseignez-vous auprès de votre vétérinaire.
- Vous devez également avant tout chargement évaluer l'état de propreté de vos animaux destinés à l'abattoir : Lorsque l'animal trop sale est classé D dans la grille de propreté, la pénalité de 100 € applicable par les abatteurs depuis le 01 janvier 2010, vous sera re-facturée intégralement. Nous tenons à votre disposition la plaquette «grille de propreté» rédigée par Interbev et l'Institut de l'Élevage. ■



Christian, avec émotion, a passé le flambeau à François et Alexandre, tant il est parfois dur de "lâcher" une vie professionnelle bien chargée, toute consacrée à l'achat d'animaux des adhérents.

Ses anciens collègues lui souhaitent une belle reconversion.

Perspectives de production bovine française pour 2010

Selon FranceAgrimer, il devrait manquer en 2010 dans les élevages français, et notamment allaitants, environ 90 000 mâles à engraisser. La diminution de la production de jeunes bovins est ainsi estimée à 6% pour 2010, soit 26 000 tec. La décapitalisation du cheptel laitier pourrait s'interrompre à la fin du premier trimestre, puis être relayée par une reprise des abattages de vaches allaitantes au second semestre. Au final, la production de femelles pourrait baisser de 3,5%, soit 28 000 tec. FranceAgrimer table au final sur une baisse de l'abattage de gros bovins en France de 3,5%. Ce reflux de l'offre nationale pourrait être compensé par un recours accru aux importations (+ 2%), tout en réduisant les exportations (- 4%). La concurrence devrait en outre s'intensifier sur le marché européen, avec le retour progressif du Brésil.

Les exportations françaises vers l'Italie ont dépassé le million d'animaux à fin novembre :

+10% par rapport à la période décembre 2007-novembre 2008

Pour la généralisation des machines à classer dans les abattoirs

Un communiqué commun diffusé le 16 février par les deux fédérations SNIV-SNCP et COOP de FRANCE BETAÏL et VIANDE apporte une réponse au Ministre de l'Agriculture qui demandait aux entreprises, lors de l'assemblée générale de la FNB le 3 février à Angers, de «s'impliquer d'avantage dans la pesée-classement-marquage des bovins».

Accord interprofessionnel : de nouvelles dispositions sur le sanitaire

La section Gros bovins d'Interbev, avec l'accord de la DGAL, a pris le 28 janvier 2010 des décisions concernant l'accord interprofessionnel «Achat et enlèvement des gros bovins» de 2007 :

pour les foies doués, sans modification des modalités actuellement en place dans les abattoirs, l'information relative à la présence de douves vivantes dans les foies inspectés sera transmise à l'abatteur.

en cas de lésions cysticerose, l'accent va être mis dans un premier temps sur la bonne application des modalités

d'inspection prévues règlementairement. En parallèle de cette amélioration, seules les carcasses avec cysticerques vivants seront congelées.

sur la propreté des animaux, la DGAL souhaite accentuer le contrôle de nature préventive et donc sur l'ante mortem. En cas de classement D, les vétérinaires auront pour mission d'être particulièrement vigilants sur les mesures correctives mises en place. Les vétérinaires devront également renseigner la présence ou non de salissures humides.

PMTVA : Campagne 2010

Une circulaire du Ministère de l'Agriculture datée du 3 février 2010 expose les conditions d'octroi de la prime au maintien du troupeau allaitant (PMTVA) pour la campagne 2010. Pour cette campagne, le dispositif repose globalement sur les conditions identiques à celles qui ont prévalu pour la campagne 2009, comme, l'éligibilité de l'éleveur et du cheptel à la prime, la détention obligatoire des animaux pendant au moins 6 mois, le caractère allaitant du troupeau, et les simplifications introduites pour la campagne 2009 pour les déclarations d'effectifs. La grande nouveauté est le montant de la prime communautaire, ramené à 150 € par animal éligible. Rappelons qu'en 2010, cette prime communautaire sera soumise à une modulation de 8%. A ce montant s'ajoutera la prime nationale supplémentaire à la vache allaitante (PNSVA) d'un montant indicatif de 50 € pour les 40 premières vaches primées et de 25.85 € par vache primée au-delà de la 41ème.

FCO : Report de la date de prise en charge au 30 juin

La vaccination contre les sérotypes 1 et 8 en France continentale a été rendue obligatoire pour une période de douze mois à compter du 2 novembre 2009. L'échéance pour la participation financière de l'Etat initialement prévue du 2 novembre 2009 au 31 mars 2010 a été reportée au 30 juin 2010.

Midi Pyrénées : plan régional de l'offre alimentaire

Mise en place d'un programme d'information et de mise en relation des acteurs, partenaires et fournisseurs de la restauration collective dans un objectif d'approvisionnement de proximité : ce dossier a été confié par l'Etat et le Conseil Régional à l'Irqualim. ■

en stock sur le site de Pamiers - Tel Jean François PONCHON : 06 86 37 24 32

➤ Matériel de contention

- matériel de contention mobile
- matériel de contention fixe
- barrières, cornadis

➤ Gamme de matériel d'élevage ovin et bovin de la marque SATENE :

- ratelier balles rondes ovin, auge ovine et bovine peinte, nourrisseur à veaux à suspendre, bât flanc de contention, barrière herbage grillagée...

➤ Gouttières / chéneaux grandes capacités

- tarif sur demande et devis gratuit

➤ Matériel de clôture électrique GALLAGHER

➤ Filets brise vent devis gratuit

➤ Gamme de matériel COSNET et LAGEE

- à base de résine plastique : auges, abreuvoirs, silos à grains,
- pharmacie murale
- petits matériels : pelles, balais, rabots d'ensilage

- gamme de cuves à eau en plastique (3 000 l, 5 000 l)

à saisir, à prix coûtant lot de barrières INOX réglables 5 lisses - 2.40 m / 3.00 m ; 2.90 m / 3.50 m ; 4.90 m / 5.50 m

recommandé pour l'aménagement des cases collectives en production de Veaux Elevés sous la Mère

PROMOTION ensilage/fenaion

- Bâche ensilage 8 m / 10 m / 12 m / 14 m Label LE BUFFLE
- Bâche ensilage 16 m Label LE BUFFLE
- Ficelles propylène PP 1000 et 750 NORME ISO 9002 et 14001
- Filet balles rondes 3600/2100 Type 14 - 250 DAN
- Filet balles rondes 2100/2600 Type 16 - 350 DAN
- Film enrubannage vert 500 ou 750 - épaisseur 25 microns ■